



9h à 18h  
12 janvier 2025  
Sainte-Marie-sur-Mer

# VIDE GRENIERS d'Hironnelle

inscriptions

ÉVÈNEMENT DE SOUTIEN À HIRONDELLE



Association  
**HIRONDELLE**  
Sensibiliser et agir en faveur du vivant,  
pour tous les publics.  
contact@associationhironnelle.fr / T. 02 49 27 24 52  
[www.associationhironnelle.fr](http://www.associationhironnelle.fr)



LIEU DU VIDE-GRENIERS :

Salle polyvalente rue du Colonel Victor Bézier 44210 Pornic

**POUR S'INSCRIRE (AVANT LE LUNDI 9 DÉC. 2024) :**

Rendez-vous en ligne sur notre site internet pour remplir le formulaire  
et nous le renvoyer : [www.associationhironnelle.fr/calendrier](http://www.associationhironnelle.fr/calendrier)  
ou contactez-nous directement à [contact@associationhironnelle.fr](mailto:contact@associationhironnelle.fr) ou au 02 51 74 02 62



Organisateur : Association Hirondelle  
Adresse : Le Pas Renaud 44210 PORNIC  
Mail : contact@associationhirondelle.fr  
Téléphone : 02 51 74 02 62

## - INSCRIPTIONS (AVANT LE 9 DÉC. 2024)-

VIDE-GRENIERS DE SAINTE-MARIE-SUR-MER DU DIMANCHE 12 JANVIER 2025

salle polyvalente, Rue du Colonel Victor Bézier 44210 Pornic

Je soussigné(e), Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le ..... à : ..... Département : .....

Adresse : .....

.....

CP : ..... Ville : .....

Tél. .... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° .....

Délivrée le ..... Par .....

Je réserve (nombre de tables) ..... Table(s). Longueur d'une table 3 mètres. Prix d'une table 12 euros

### Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Établie en vertu de l'article R321 - 9 du code pénal)

### Documents à joindre au dossier d'inscription :

1. Copie carte d'identité recto verso ou passeport
2. Règlement de \_\_\_\_ € par chèque à l'ordre de : *Association Hirondelle* à l'adresse *Le Pas Renaud 44210 PORNIC*

### Conditions générales :

- Aucun remboursement n'est possible après l'inscription quel que soit le motif.
- Cette manifestation est un vide grenier, vous êtes donc responsable de votre étalage.
- L'association Hirondelle décline toutes responsabilités (vol, casse, type de produits vendus, etc....)
- Seuls les responsables d'Hirondelle sont habilités à gérer les emplacements.
- L'association Hirondelle se réserve le droit de refuser un exposant si elle estime que la vente du produit fait tort à l'organisateur.
- Horaires :
  - ✓ Installation entre 7h00 et 9h00 (9h00 ouverture au public)
  - ✓ Remballage entre 18h00 et 19h30

### Votre inscription ne sera validée que si votre envoi comprend :

- ✓ Le formulaire (correctement rempli), daté et signé.
- ✓ Votre chèque libellé à l'ordre de « *Association Hirondelle* » (ne pas agraffer le chèque)
- ✓ La photocopie recto verso de votre pièce d'identité

A réception du dossier complet, vous recevrez un message de confirmation.

Fait à ..... le ..... Signature